

**Légende**

**Destination des Sols**

- NI Zonage
- Périmètre d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs

**Activités économiques**

- XXX Linéaire commercial souple
- XXX Linéaire commercial strict
- Périmètre ou linéaire artisanal et/ou de services
- Polarité commerciale majeure
- Polarité commerciale intermédiaire
- Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale Nantesaise
- Périmètre de projet urbain intégrant des commerces
- Pôle de services
- Périmètre tertiaire

**Emplacements Réservés**

- Emplacement réservé pour mixité sociale
- Servitude de constructibilité limitée
- Emplacement réservé pour projet d'intérêt général
- Emplacement réservé pour projet d'intérêt général de type flottant

**Protections environnementales**

- Espace Boisé Classé (EBC)
- Espace Paysager à Protéger (EPP)
- Espace Paysager à Protéger Zone humide (EPP)

**Fond de Plan**

- Parcelle
- Emprise Bâtie
- Surface en eau
- Limite communale

**Implantation du bâti**

- Recul / Retrait minimal
- Implantation obligatoire
- Zone non-aedificandi

**Protections patrimoniales**

- Séquence urbaine de type 1
- Séquence urbaine de type 2
- Périmètre patrimonial
- Patrimoine bâti
- Petit patrimoine bâti
- Patrimoine bâti avec autorisation de changement de destination
- Cône de vue

**Liaisons**

- Principe de liaison viaire
- Principe de liaison modes actifs

**Périmètres Reportés**

- Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation sectorielle (OAP)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation de secteur d'aménagement (OAP)
- Limite des Espaces Proches du Rivage (EPR) du lac de Grand-Lieu, en application de la loi Littoral

Format d'impression des plans 913 x 919 mm

